

SÉJOUR 6-11 ANS

CLUB LOISIRS - BOURG SAINT MAURICE

PROGRAMME ÉTÉ

2025

Destination
LE BOURGET DU LAC



HAUTE TARENTEISE
Communauté de Communes



Séjour 6-11 ans au Bourget du Lac du 21 au 25 Juillet 2025

Informations

► **40 places**

- Durée du séjour : 5 jours
- Hébergement en pension complète à l'école de voile "le Yacht Club" au Bourget du Lac (73).

Site web : www.ycbl.fr

Page facebook : www.facebook.com/Yachtclubchamberylebourgetdulac

- **Activités** : optimiste, kayak, stand-up paddle, grand voilier, baignade, jeux de plein air, visites et découvertes de l'environnement, veillées.

- Départ le **lundi 21 juillet à 8h** du Chalet du Club Loisirs à Bourg Saint Maurice (parking piscine).

- Retour le **vendredi 25 juillet à 16h30** au Chalet.

Tarifs

QF1 < 600	600 ≤ QF2 < 800	800 ≤ QF3 < 1000	1000 ≤ QF4 < 1200	1200 ≤ QF5 < 1400	QF6 ≥ 1400	Hors CCHT
82 €	122 €	163 €	204 €	245 €	286 €	408 €



Modalités et permanences d'inscription

Conditions

- ▶ La priorité est donnée aux familles résidant dans l'une des 8 communes de la communauté de communes de Haute Tarentaise (résidence principale d'au moins un des parents).
- ▶ Nombre de places limité :
 - ▷ 6-8 ans : 16 places
 - ▷ 9-11 ans : 24 places

ATTENTION ! NOUVEAU !

- ▶ Inscriptions via l'Espace Citoyens de Bourg Saint Maurice-Les Arcs : www.espace-citoyens.net/bourgsaintmaurice-lesarcs/espace-citoyens/
- ▶ Réservations lors des permanences

Comment s'inscrire ?

1. Compléter le dossier administratif* sur l'Espace Citoyens de Bourg Saint Maurice-Les Arcs avant de venir réserver une place. (Uniquement pour ceux qui n'ont pas inscrit leur enfant au Club Loisirs en 2024-25)
2. Le Pôle Education de la commune de Bourg Saint Maurice doit valider ce dossier.
3. Paiement durant les permanences selon tarifs en vigueur. L'inscription n'est validée qu'après réception du paiement et confirmation du dossier complet vérifié par la Cellule Administrative.

**Les documents à fournir pour le dossier administratif*

- ▶ Votre quotient familial de moins de 3 mois
- ▶ Le carnet de vaccinations de l'enfant
- ▶ Si première inscription : le livret de famille
- ▶ Justificatif de domicile
- ▶ L'autorisation à intervenir en cas d'urgence
- ▶ Test d'aisance aquatique
- ▶ L'attestation de responsabilité civile

Les permanences

- ▶ Bureau de la Cellule Administrative du Pôle Éducation de Bourg Saint Maurice – Les Arcs

341 route de Montrigon, le Bergentrum à Bourg Saint Maurice.
04 79 07 99 64 - enfance@bourgsaintmaurice.fr

- ▶ Du lundi 2 au vendredi 13 juin (Attention, fermé le lundi 9/06)
Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
Jeudi de 10h à 17h et vendredi de 9h à 12h.



Séjour 6-11 ans au Bourget du Lac du 21 au 25 Juillet 2025

Pour bien préparer le séjour

► **Une réunion de présentation aux familles** aura lieu le **vendredi 18 juillet** au Chalet du Club Loisirs de Bourg Saint Maurice à **17h**.

► **Un trousseau** vous sera remis à l'inscription (vêtements et accessoires spécifiques, changes...)



Service Enfance-Jeunesse
Club Loisirs de Bourg Saint Maurice
enfance@bourgsaintmaurice.fr
04.79.07.07.11 - 06.10.84.55.89
www.hautetarentaise.fr




**HAUTE
TARENTEISE**
Communauté de Communes



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DU RELAI DES SPORTS
DE SAVOIE

